



VILLE D'AUCHY-LES-MINES

Département du Pas-de-Calais – 62138

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 165/2024 ARRETE REGLEMENTANT LE DEFILÉ DU 14 JUILLET 2024

Monsieur le maire de la commune d'AUCHY LES MINES,

Vu le Code des Communes,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant réglementation sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la Commune,

Considérant qu'à l'occasion des festivités liées au 14 Juillet

Une cérémonie se déroulera Place Jean Jaurès le :

- Dimanche 14 Juillet 2024 de 11h00 à 11h45

Et un défilé se déroulera dans une partie des rues de la commune

- Dimanche 14 Juillet 2024 de 11h15 à 12h30

ARRETE :

Article 1 – La circulation de tout véhicule sera strictement interdite le :

Dimanche 14 Juillet 2024, de 11h00 à 11h45

- Rue Ignace Humblot, de la Place Jean Jaurès à la rue Casimir Beugnet,
- Place Jean Jaurès

Article 2 – La circulation de tout véhicule sera strictement interdite

Le Dimanche 14 juillet de 11h15 à 12h30 dans les rues suivantes :

- Place Jean Jaurès,
- Rue Ignace Humblot , de la place Jean Jaurès à la rue Casimir Beugnet
- Rue Casimir Beugnet , de la rue Humblot à la rue Emile Zola
- Rue Emile Zola sur toute sa longueur
- Rue du Moulin sur toute sa longueur
- Rue de Douai, de la rue du Moulin au complexe sportif Omnisports

Article 3 – Les dispositions des articles 1 et 2 n'entraînent aucune dérogation aux dispositions du code de la route.

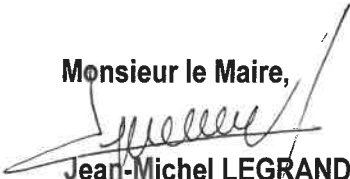
Article 4 – Des signaleurs ainsi que des voitures à l'avant et à l'arrière du cortège seront présent afin d'assurer la sécurité de tous.

Article 5 – Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la réglementation en vigueur.

- Article 6 –** Le Commissaire Divisionnaire ALOE du Commissariat de Béthune,
-Le Major Hervé ÉVRARD du Commissariat d'AUCHY les MINES,
-La Police Municipale d'AUCHY les MINES,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont
ampliation sera transmise à :
- Le Lieutenant Jean-Pierre TOURNAY du Centre de Secours de Haisnes,
 - Monsieur le Directeur du SMUR URGENCES de l'hôpital de Béthune,
 - Le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle à Lens.

Fait à AUCHY les MINES, le 03 Juin 2024,

Monsieur le Maire,



Jean-Michel LEGRAND.